

**DEPARTEMENT  
DU  
GERS**

**COMPTE RENDU  
Conseil Municipal**

**COMMUNE  
DE  
LIAS**

**Mercredi 27 Mai 2020**

L'an deux mille vingt le 27 Mai à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de LIAS sous la présidence de Monsieur Gérard PAUL, Maire de la commune de LIAS, dûment convoqués le 19 Mai 2020.

**Etaient présents** : Monsieur PAUL Gérard, Madame R'MIAL Sonia, Madame LANCELIN Sabine, Madame TAURIAC Nathalie, Madame ALAUX Marie, Madame CHARTRAIN Dominique, Madame DEGOUTTTE Juliette, Madame SADERNE Christelle, Monsieur CECCARELLO Jean-Pierre, Monsieur CASPAR Philippe, Monsieur BILLECCI Bruno, Monsieur LAFFARGUE Benoît, Monsieur COLLIGNON BUISSON Jean-Baptiste, Monsieur CARTRON Emmanuel et Monsieur LAPORTE François, formant la majorité des membres en exercice,

**Ayant donné procuration** :

**Absentes excusées** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : M. Bruno BILLECCI

\*\*\*\*\*

. Monsieur Gérard PAUL, Maire, ouvre la séance et propose aux membres du Conseil Municipal :

. De procéder à la désignation du secrétaire de séance. Il propose de désigner Mme Bruno BILLECCI cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents,

\*\*\*\*\*

#### **5.1 – ELECTION DE L'EXECUTIF**

**Objet : Election du Maire**

**Délibération n°2020\_05\_01**

Monsieur Gérard PAUL préside la séance en sa qualité de plus ancien, il commence par un petit mot suite à l'élection qui a eu lieu il y a plusieurs semaines. Ce mandat s'est terminé le 18 mars au soir des élections puis il y a eu le confinement et une période compliquée s'en est suivi. Il se satisfait de la présence de l'équipe entière ce soir et il faut à présent préparer l'avenir. Il désigne Mr BILLECCI Bruno en qualité de secrétaire de séance. Les assesseurs désignés sont : Monsieur COLLIGNON BUISSON Jean-Baptiste, Madame DEGOUTTTE Juliette.

Il demande les candidats au poste de Maire = Monsieur Gérard PAUL se présente en qualité de Maire.

Les opérations de vote se sont déroulées dans le respect des règles :

**1<sup>er</sup> point à l'ordre du jour : Election du Maire :**

Monsieur Gérard PAUL candidat a recueillis 14 voix pour, un vote blanc.

Il est donc déclaré élu maire à la majorité absolue des votes.

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
15	15	15
Pour	Contre	Abstentions
14	-	1
Date de la convocation : 19/05/2020		
Date d'affichage : 19/05/2020		

Il explique donc ses souhaits d'évolution dans le fonctionnement du conseil municipal et va proposer la nomination de 4 adjoints et d'un délégué ainsi que la mise en place d'un règlement intérieur pour le conseil municipal.

Pour l'élection des adjoints, il précise que son premier adjoint le supplée à la communauté de commune mais si la loi indique qu'il faut préciser un ordre dans les adjoints il ne souhaite pas placer un ordre entre ses adjoints cependant il convient de procéder à un vote pour chaque adjoint.

#### 5.1 – ELECTION DE L'EXECUTIF

Objet : Election des adjoints

Délibération n°2020\_05\_02

Il commence les opérations d'élections

Sont candidats : Pour le poste de 1<sup>er</sup> adjoint = Monsieur Philippe CASPAR

Pour le poste de 2<sup>nd</sup> adjoint = Monsieur François LAPORTE

Pour le poste de 3<sup>eme</sup> adjoint = Monsieur Jean-Pierre CECARELLO

Pour le poste de 4<sup>eme</sup> adjoint = Madame Mary ALAUX

Nombre de votants = 15, nombre de bulletin trouvés dans l'urne est de 15, aucun vote nul

Résultats du vote =

Pour le poste de 1<sup>er</sup> adjoint = Monsieur Philippe CASPAR

Il recueille 14 voix pour et 1 vote blanc

Pour le poste de 2<sup>nd</sup> adjoint = Monsieur François LAPORTE

Il recueille 14 voix pour et 1 vote blanc

Pour le poste de 3<sup>eme</sup> adjoint = Monsieur Jean-Pierre CECARELLO Il recueille 15 voix pour

Pour le poste de 4<sup>eme</sup> adjoint = Madame Mary ALAUX

Elle recueille 14 voix pour et 1 vote blanc

Election d'un conseiller délégué, Madame Christelle SADERNE est candidate

Nombre de votants = 15 nombre de bulletins trouvé 14 pour et 1 blanc

Monsieur Gérard PAUL proclame les résultats pour l'ensemble des postes

Compte tenu de l'élection des adjoints et de la conseillère déléguée, monsieur le Maire indique que pour les commissions, il souhaite qu'elles soient votées au prochain conseil municipal.

Concernant les élections des représentants pour la communauté de commune, ainsi que principaux syndicats, nous n'avons pas encore la composition et nous ne pouvons pas encore prévoir le nombre exact de représentants.

Il précise qu'il est urgent de mettre en place les commissions de travail au sein du conseil municipal pour le projet d'école mais aussi pour la rentrée 2020.

## 5.2 – FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

**Objet : Fixation des indemnités de fonction**

**Délibération n°2020\_05\_03**

Il convient de fixer les indemnités de fonction conformément à la réglementation :

Pour Monsieur le Maire il propose = 35 %

Pour Le 1<sup>er</sup> adjoint = 8 %

Pour Le 2<sup>ème</sup> adjoint = 8 %

Pour Le 3<sup>ème</sup> adjoint = 8 %

Pour Le 4<sup>ème</sup> adjoint = 8 %

Pour Le conseiller délégué = 5 %

Il procède au vote

Pas d'abstention, pas de vote contre

La proposition concernant le montant des indemnités est adoptée à l'unanimité.

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
15	15	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation : 19/05/2020		
Date d'affichage : 19/05/2020		

## 5.1 – ELECTION DE L'EXECUTIF

**Objet : Approbation de la charte de l' élu local**

**Délibération n°2020\_05\_01**

Lecture, adoption et signature de la charte de l' élu

L'ensemble des élus adopte la charte

Nombres de votants		
Exercice	Présents	votants
15	15	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation : 19/05/2020		
Date d'affichage : 19/05/2020		

Séance levée à 21 heures 43 minutes

